

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

8 avril 2025



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2025, tel que présenté.

PROCÈS- VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.3 Dépôt d'un procès-verbal de correction

Conformément aux dispositions de l'article 202.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier d'un procès-verbal de correction concernant une modification apportée à la résolution 2025-03-069 relative au renouvellement d'une commandite à la chambre de commerce.

Dans la résolution précitée, il aurait fallu lire « Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord (CCIRDN) » au lieu de « Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Jérôme métropolitain (CCISJM) ».

PROCÈS- VERBAL

1. Administration et affaires courantes

1.4 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 12 mars 2025 au 8 avril 2025 au montant de 1 288 914,85 \$ tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

- 1.5 Adoption d'une Chaise des générations offerte par l'école des Hauteurs



1. Administration et affaires courantes

1.6 Nomination d'une représentante autorisée à ClicSÉQR - Entreprises

D'AUTORISER la directrice du Service des finances et trésorière, madame Lison Lefebvre à :
Inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;

- Gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQR – Entreprises;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Remplir et à assumer les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

1. Administration et affaires courantes

1.7 Nomination d'une représentante autorisée – Employeur D

D'AUTORISER madame Lison Lefebvre, trésorière, en remplacement de Stéphanie Émond, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hippolyte les documents en lien avec les services d'Employeur D et, généralement, à faire tout ce qui sera jugé utile et nécessaire à cette fin en lien avec les compagnies M1039, M1055 et 241463;

QUE toute autorisation ou procuration au nom de Stéphanie Émond pouvant subsister dans les registres soit définitivement retirée.

1. Administration et affaires courantes

1.8 Participation à la Classique des maires au profit de la Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme et de la Fondation Drapeau et Deschambault

D'OCTROYER une aide financière au montant de 2 000 \$ à La Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme et à la Fondation Drapeau et Deschambault;

DE PERMETTRE à la Municipalité de Saint-Hippolyte de participer à la 29e édition de la Classique des Maires, en tant que coprésidente d'honneur, qui se tiendra le 15 septembre 2025 au Club de golf Le Blainvillier;

1. Administration et affaires courantes

1.9 Appui à la Ville de Blainville – Dossier Stablex

QUE la Municipalité de Saint-Hippolyte :

- Appuie la Ville de Blainville dans ce dossier;
- Exprime son désaccord en regard du projet de loi n° 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville;
- Réitère que les municipalités sont des gouvernements de proximité et demande au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire;
- Demande au gouvernement du Québec de confier au BAPE un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur l'état des lieux concernant la gestion des matières dangereuses résiduelles.

1. Administration et affaires courantes

1.10 Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable relative à la sécurité des usagers de la Route 333

CONSIDÉRANT QUE l'intersection du chemin du Lac-Connelly et de la Route 333 est particulièrement accidentogène;

CONSIDÉRANT les nombreux accidents survenus au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT QUE la Route 333 relève du ministère des Transports et de la Mobilité durable et que celui-ci a indiqué qu'une étude des accidents et des mesures de réduction des risques sera menée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite collaborer avec le Ministère afin de rendre cette intersection plus sécuritaire pour les usagers de la route;

EN CONSÉQUENCE

DE DEMANDER au ministère des Transports et de la Mobilité durable de prendre les mesures nécessaires afin de rendre l'intersection du chemin du Lac-Connelly et de la Route 333 plus sécuritaire.

1. Administration et affaires courantes

1.11 Demande d'extension de la zone de limitation de vitesse

CONSIDÉRANT QUE la route 333 constitue un axe de circulation important, emprunté quotidiennement par de nombreux véhicules, cyclistes et piétons;

CONSIDÉRANT QUE le secteur du parc Aimé-Maillé est un lieu de fréquentation publique;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs préoccupations ont été soulevées quant à la vitesse actuelle des véhicules dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite collaborer avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour examiner les ajustements nécessaires en matière de sécurité routière ce secteur du parc;

EN CONSÉQUENCE

DE DEMANDER officiellement au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'évaluer la pertinence d'une réduction de la vitesse à 50 km/h dans le secteur du parc Aimé-Maillé, et ce, à partir du chemin du Lac-Bertrand jusqu'au chemin du Lac-Écho.

1. Administration et affaires courantes

- 1.12 Entente de principe avec le Comité de travail du projet de création d'un OSBL – Autorisation de signature

1. Administration et affaires courantes

1.13 Octroi d'une aide financière à la Paroisse de Saint-Hippolyte

CONSIDÉRANT la campagne de financement de la Paroisse de Saint-Hippolyte pour 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite soutenir la Paroisse dans la réalisation de ses projets;

EN CONSÉQUENCE

D'OCTROYER une aide financière à la Paroisse de Saint-Hippolyte au montant de 2 000 \$;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du budget de l'année courante;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-110-00-996.

1. Administration et affaires courantes

1.14 Établissement d'une servitude Hydro-Québec – Bornes de recharges pour véhicules électriques

D'AUTORISER l'établissement d'une servitude pour une station de bornes de recharge de véhicules électriques en faveur d'Hydro-Québec sur le lot 2 765 615, conformément au plan préparé par Daniel Robidoux, arpenteur-géomètre en date du 29 mars 2024;

D'AUTORISER un membre de l'étude Notaires Beauchamp, Cyr inc. à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte de servitude à intervenir en faveur d'Hydro-Québec ainsi que tout autre document approprié nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

1. Administration et affaires courantes

1.15 Acquisition du lot 6 669 030 – Prolongement de la rue Brière

D'AUTORISER la cession du lot 6 669 030 du cadastre du Québec étant le prolongement de la rue Brière, par monsieur Benoit Daoust;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier, ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de cession ainsi que tous les documents nécessaires pour cette transaction;

DE DÉCRÉTER que les frais d'honoraires professionnels seront assumés par le cédant;

DE DÉCRÉTER l'ouverture comme rue publique le lot 6 669 030 du cadastre du Québec à compter de la date de signature de la transaction entre les parties.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Acquisition d'une rétrocaveuse (2025TP07-AOP)

Soumissionnaires	Montant (avant taxes)
Brandt Tractor Ltd	213 410 \$
Longus Equipement inc.	218 299 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat – Acquisition d'une rétrocaveuse (2025TP07-AOP)

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'une rétrocaveuse à Brandt Tractor Ltd, au montant de 213 410 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres;

DE FINANCER cette dépense par le budget de fonctionnement de l'année courante;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-00-725.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat – Acquisition d'un camion 10 roues (2025TP13-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour l'acquisition d'un camion 10 roues à Centre du camion Gamache, au montant de 99 995 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du contrat de vente;

D'AUTORISER monsieur Alexandre Dumoulin, directeur du Service des travaux publics à signer pour et au nom de la Municipalité, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution;

DE FINANCER cette dépense par un emprunt au Fonds de roulement remboursable sur une période de 10 ans;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-00-724.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Rénovation d'un pavillon au Parc du Grand-Héron (2025GEN02-DDP)

Soumissionnaires	Montant (avant taxes)
Construction Gagné et fils	65 150 \$
Concept Beau-lieux	Aucune offre
Construction GQG	Aucune offre
Habitations SVD	Aucune offre

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Octroi de contrat – Rénovation d'un pavillon au parc du Grand-Héron (2025GEN02-DDP)

D'OCTROYER le contrat pour la rénovation d'un pavillon au parc du Grand-Héron à Construction F. Gagné et fils au montant de 65 150 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document de la demande de prix;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du fonds de parc et terrain de jeux;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-701-00-722.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Renouvellement du contrat n° 1030-22 – Services professionnels d'experts- comptables

DE RENOUVELLER le contrat pour des services professionnels d'experts-comptables avec Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c.r.l. pour l'option de renouvellement pour 2025 et 2026, au montant de 53 000 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres;

DE FINANCER la dépense par une affectation du budget de fonctionnement 2025 et 2026;

D'IMPUTER les dépenses au poste budgétaire 02-130-00-413.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1271-25 décrétant une dépense et un emprunt de 360 000 \$ pour des tests de fiabilité et des travaux d'amélioration d'infrastructure de l'aqueduc municipal

Ce règlement a pour but de s'approprier les sommes nécessaires aux évaluations des capacités du réseau d'aqueduc et de faire les travaux afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Dépôt et avis de motion – Règlement SQ-900-55 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement

Ce règlement a pour but d'ajouter 2 panneaux d'arrêt sur le chemin de la Carrière.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Dépôt et avis de motion – Règlement SQ-900-55 modifiant le Règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement



Intersection à 3 panneaux d'arrêt

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Adoption du Règlement n° 1264-24-01 modifiant le Règlement n° 1264-24 décrétant l'entretien hivernal de certaines rues privées

D'ADOPTER le *Règlement n° 1264-24-01 modifiant le Règlement n° 1264-24 décrétant l'entretien hivernal de certaines rues privées*, tel que présenté afin de déterminer les conditions relatives à l'entretien hivernal, par la Municipalité ou le mandataire de celle-ci, des voies privées. Il détermine également les chemins visés ainsi que les modalités de paiement de ces services fournis aux propriétaires et aux bénéficiaires concernés.

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

2025	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Administration générale, ressources humaines et communications	5	5	4	5								
Greffe	3	3	3	3								
Finances	4	4	4	4								
Travaux publics	12	12	13	14								
Urbanisme	6	6	6	6								
Environnement	4	3	4	5								
Loisirs	4	4	5	5								
Culture et bibliothèque	11	11	11	11								
Sécurité incendie	26	26	26	26								
Sécurité communautaire	2	2	2	3								
Parcs et espaces verts	8	8	8	7								

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel



31 mars 2025

Imprimé le 27 mars 2025

Service: TRAVAUX PUBLICS

Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Rapport des indicateurs de performance - mars 2025

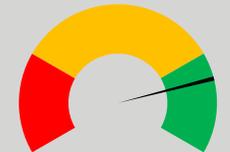
TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
ADMINISTRATION	0	0	0	2	1
CHEMIN	14	1	10	4	11
DEMANDE INTERSERVICES	2	0	0	4	4
DENEIGEMENT	1	2	3	7	6
ECLAIRAGE	11	0	5	29	39
FOSSÉ	8	0	1	0	1
ORDURES	0	1	1	2	1
PONCEAU	6	5	7	5	8
SIGNALISATION	6	1	2	5	7
VOIRIE	0	0	0	6	1
Total TRAVAUX PUBLICS	48	10	29	64	79
Total	48	10	29	64	79

MENSUEL



34 %

CUMULATIF



81 %

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités de déneigement

MOIS	NEIGE (CM)	PLUIE (MM)	NOMBRE DE SORITES	REMARQUE
Novembre	5	51	1	
Décembre	54	61	19	
Janvier	18	13	13	
Février	78	-	13	
Mars	17	27	9	

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en avril

- Opération de colmatage de nids de poule;
- Nivelage et réparation des chemins;
- Préparation et réparation des outils et des équipements;
- Connexion de compteurs d'eau aux bâtiments desservis par l'aqueduc municipal;
- Balayage des rues et des stationnements municipaux;
- Retour au travail progressif des employés surnuméraires.

RAPPEL:

- Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
- Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
- Être courtois avec l'entrepreneur en balayage de rues.



4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Programmation travaux routier 2025



ROUTES	EMPLACEMENTS	DISTANCE EN MÈTRES
Ch. du Lac- Connelly	Du ch. de la Carrière jusqu'au ch. du petit Ruisseau	1 200
Ch. du Mont-Rolland	Du ch. du Lac-Montaubois jusqu'à la limite de Piedmont	800
Ch. du Lac-Bertrand	De la rue Dion jusqu'à la rue de l'Équerre	210
Ch. du Lac-Bertrand	Du 223 jusqu'au 269 ch. du Lac-Bertrand	400
59 ^e et 51 ^e Avenue	Du 63, 59 ^e Av. jusqu'au 238, 51 ^e Av.	1 000
Rue de l'Érablière Ouest	De la rue de l'Érablière Est jusqu'au 31, rue de l'Érablière Ouest	268
305 ^e Avenue	Du 95 au 31, 305 ^e Av.	450
Rue Desjardins	Entre la 81 ^e Av. et la 90 ^e Av.	1 000
Rue Louben	Au complet	198

L'avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

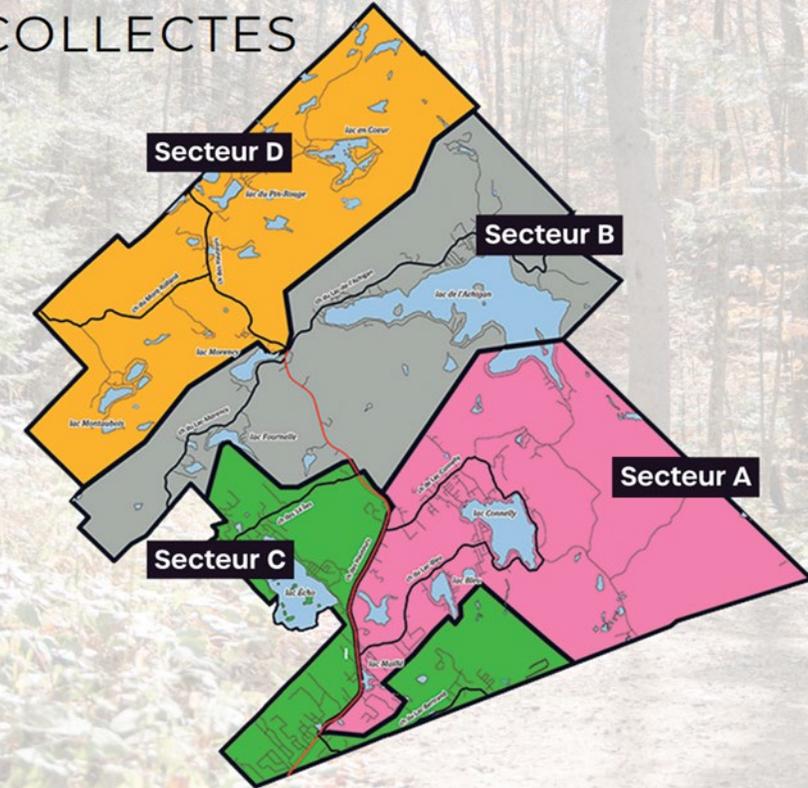
Collecte et déchetage de branches

- Offert gratuitement de mai à octobre (**début: le 5 mai prochain**);
- Première semaine du mois: secteur A et C;
- Troisième semaine du mois: secteur B et D;
- Un maximum de 15 minutes est accordé par collecte;
- Un maximum de 2 demandes de collecte par adresse civique pour l'année;
- Inscription obligatoire en ligne au plus tard à midi le jeudi précédent la collecte;

RAPPEL:

- Les branches doivent être placées en bordure de la rue le dimanche précédent la collecte;
- Déposer les gros bouts des branches du côté de la rue, pas plus de 5 pieds de haut;
- Diamètre maximum de 4 pouces. Aucune bûche, souche et débris;
- Le nettoyage des résidus est la responsabilité du propriétaire.

CARTE DES SECTEURS DE COLLECTES



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

Municipalité de Saint-Hippolyte
3223, Chemin des Fleurs
Saint-Hippolyte
J0B 1A1
Téléphone: (450) 563-2300 Télécopieur: (450) 563-2307

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	EMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature: _____	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

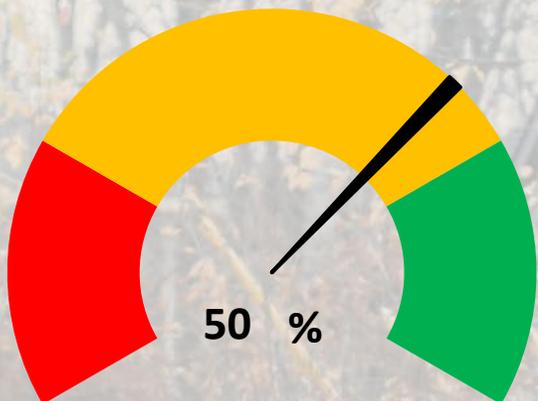
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Installation septique	17
Construction neuve maison	10
Ouvrage de prélèvement des eaux	10
Rénovation et amélioration résidentielle de plus de 5 000 \$	9
Garage détaché	4
Remise	4
Lotissements	4
Agrandissement résidentiel +18m ²	3

Comparatif	Mensuel (mars 2025)			Annuel		
	2025	2024	Diff.	2025	2024	Diff.
Nombre émis	75	93	- 18	163	211	- 48
Valeur totale	5 230 343 \$	7 148 664 \$	- 1 918 321 \$	11 064 181 \$	15 082 108 \$	- 4 017 927 \$
Résidence						
▪ Nombre	10	10	0	21	20	1
▪ Valeur	3 470 000 \$	3 894 800 \$	- 424 800 \$	7 731 000 \$	7 350 800 \$	380 200 \$
Inst. septique	17	11	6	33	22	11

5. Urbanisme

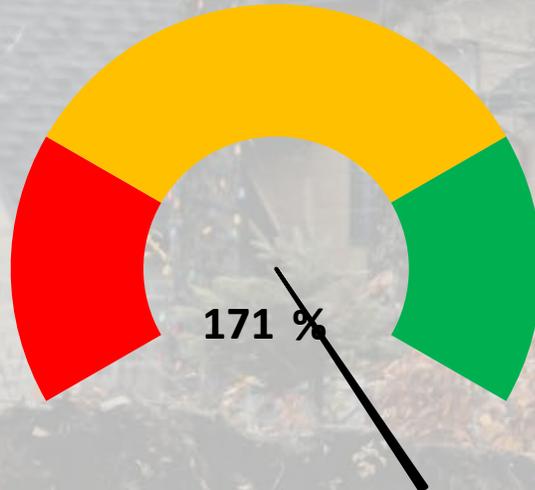
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et requêtes

REQUÊTES - MARS 2025



Reçues	2
Complétées	1

REQUÊTES - ANNÉE 2025



Reçues	7
Complétées	12

Requête(s) reçue(s) en mars	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	1
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	1
Terrain	0

Requête(s) complétée(s) en mars	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	0
Terrain	1

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

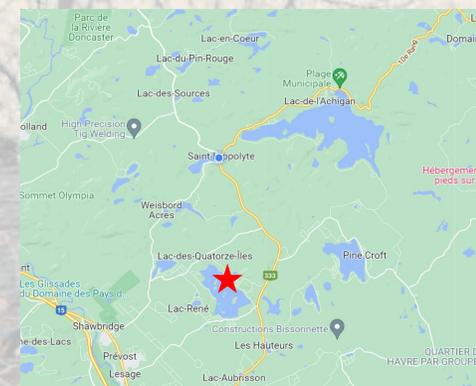
DÉROGATIONS MINEURES



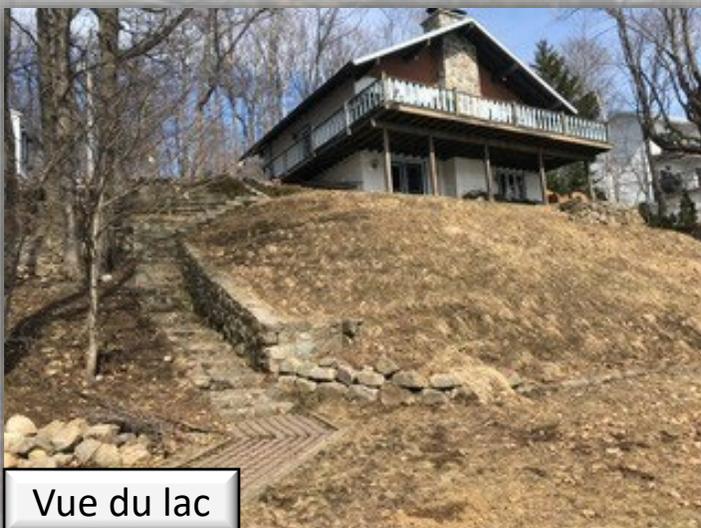
5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0004 : 201, 202^e Avenue

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser, pour l'agrandissement projeté, que le garage attaché de la résidence agrandie empiète de 2 mètres dans la marge latérale droite de 8 mètres sur un terrain de plus de 1 500 m² de la zone H-205.



Localisation



Maison existante

Vue du lac



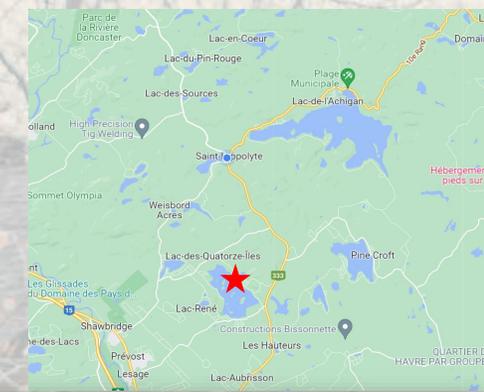
Vue de la rue

RECOMMANDATION

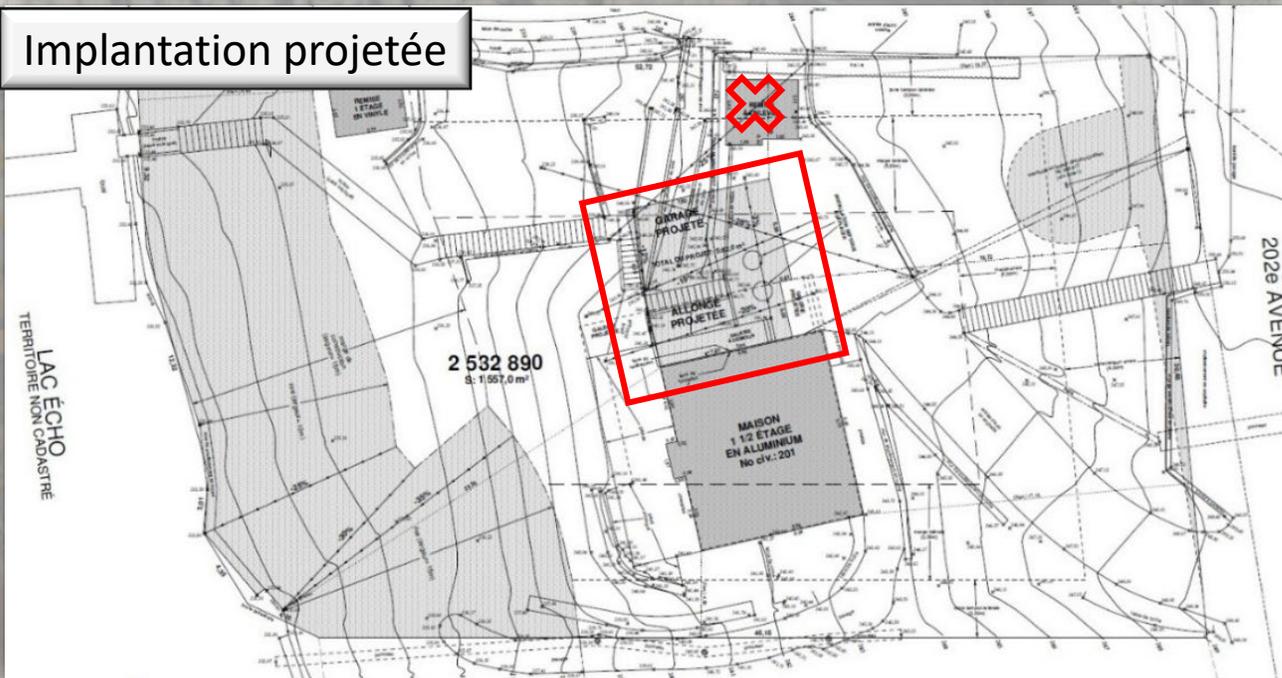
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0004 : 201, 202^e Avenue...suite

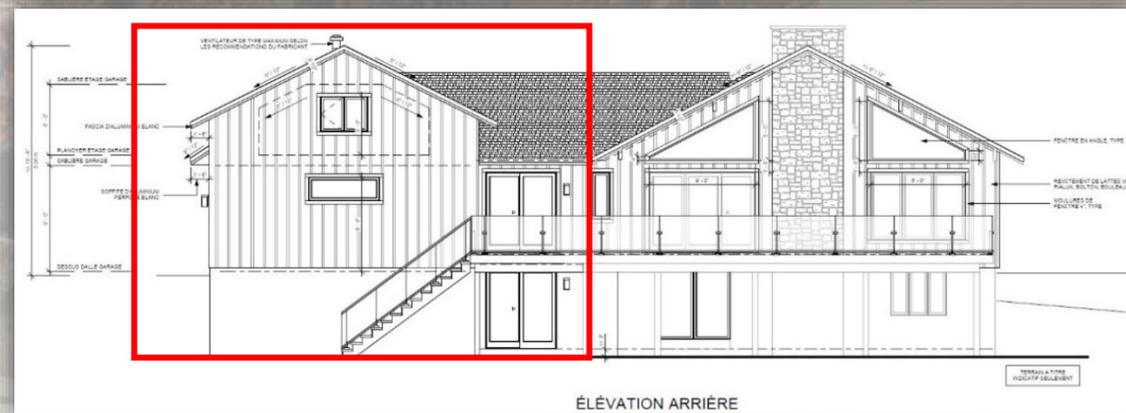
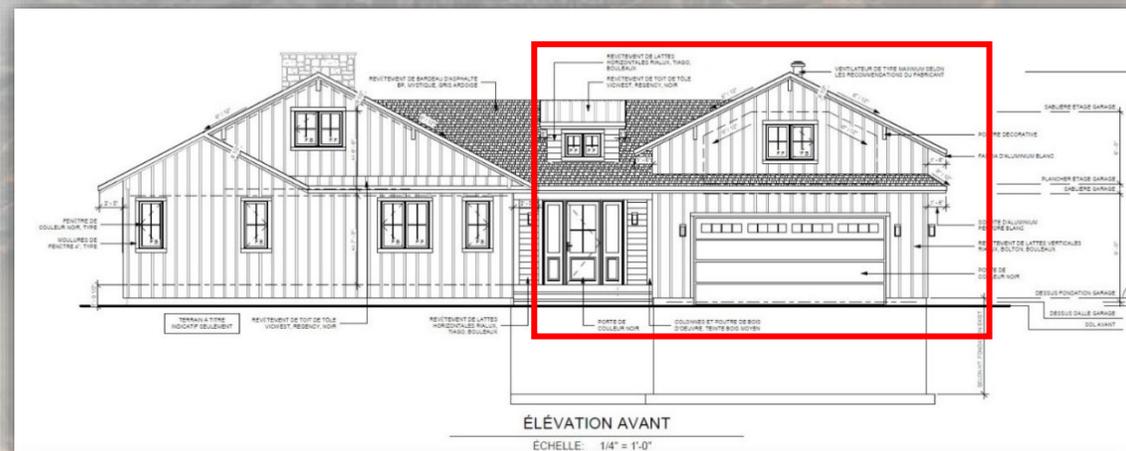


Implantation projetée



Agrandissement projeté
& remise à retirer
(implantation à 6 m)

Plans projetés

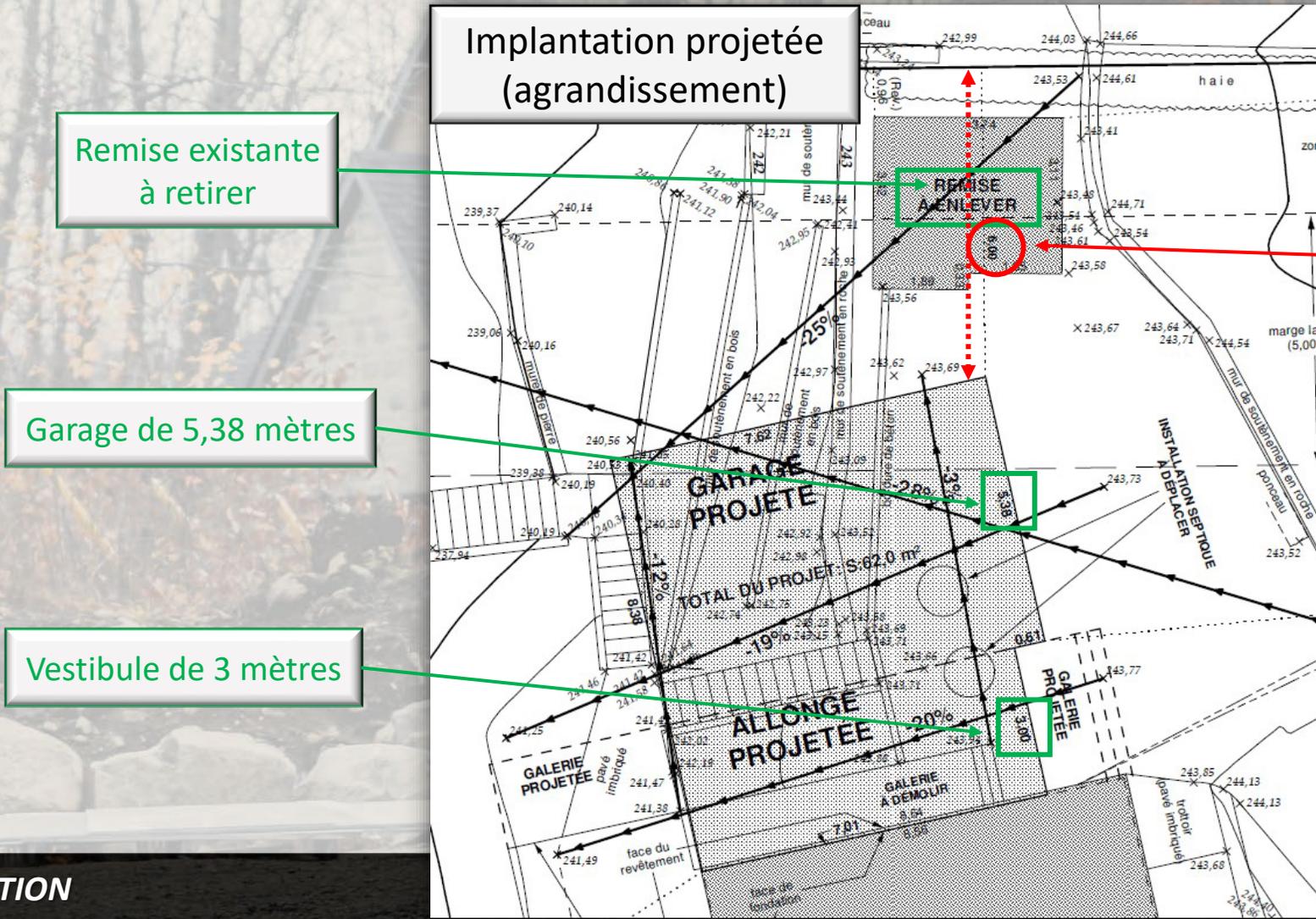
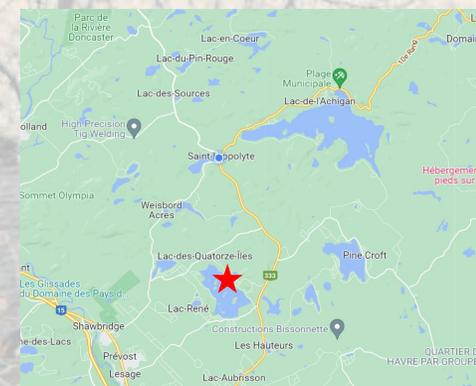


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0004 : 201, 202^e Avenue...suite



Remise existante à retirer

Garage de 5,38 mètres

Vestibule de 3 mètres

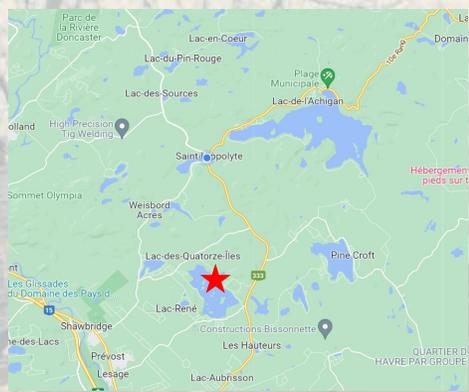
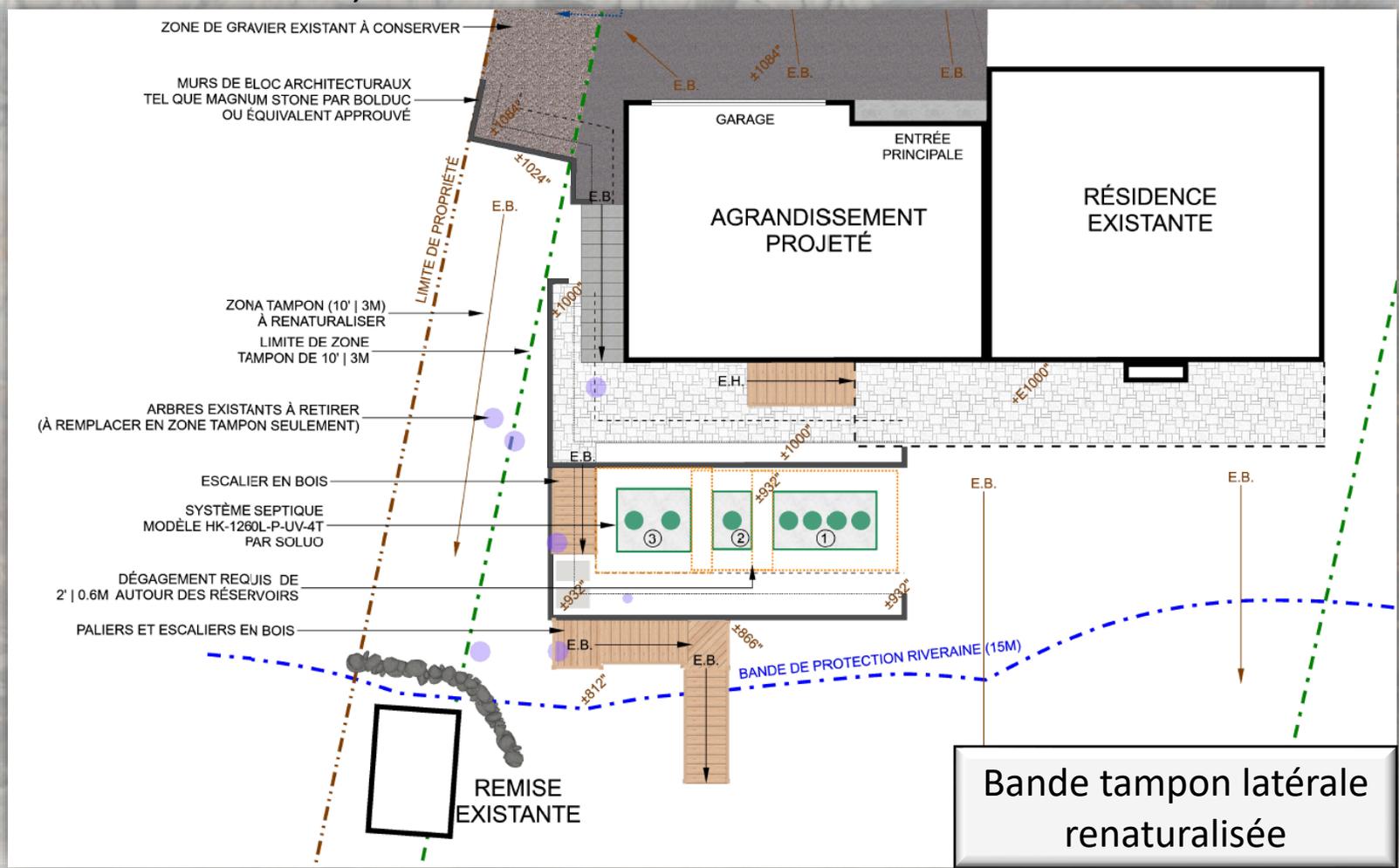
Marge de 6 mètres plutôt que 8 mètres

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0004 : 201, 202^e Avenue...suite



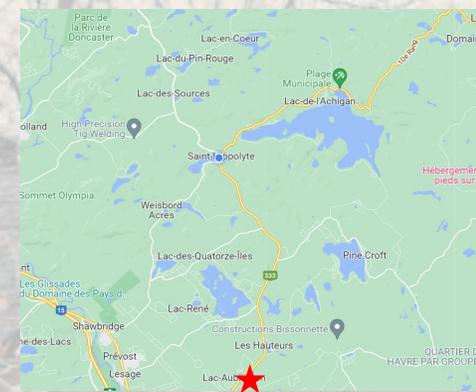
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0009 : 44, chemin du Lac-Bertrand

La demande consiste à autoriser, pour l'habitation existante, d'empiéter de 3,6 mètres dans la marge latérale droite de 8 mètres sur un terrain de plus de 1 500 m² de la zone H-122.



Vue de la rue



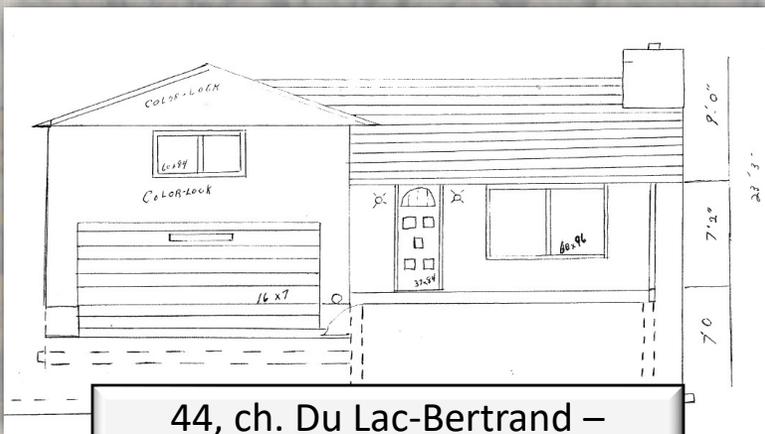
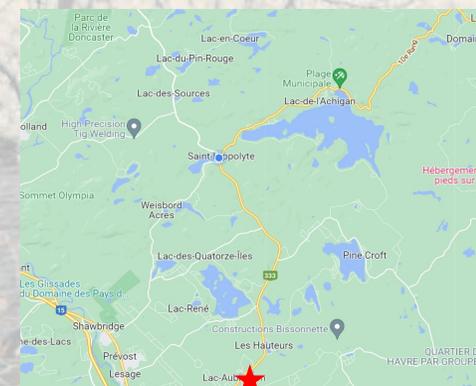
Vue de l'arrière

RECOMMANDATION

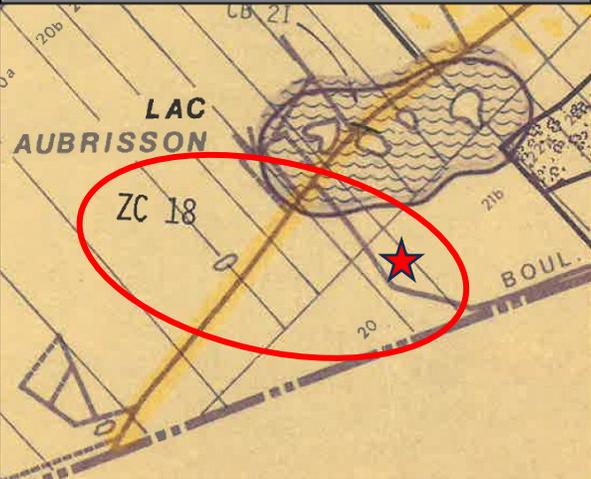
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0009 : 44, chemin du Lac-Bertrand...suite



44, ch. Du Lac-Bertrand –
zone ZC-18 en 1978



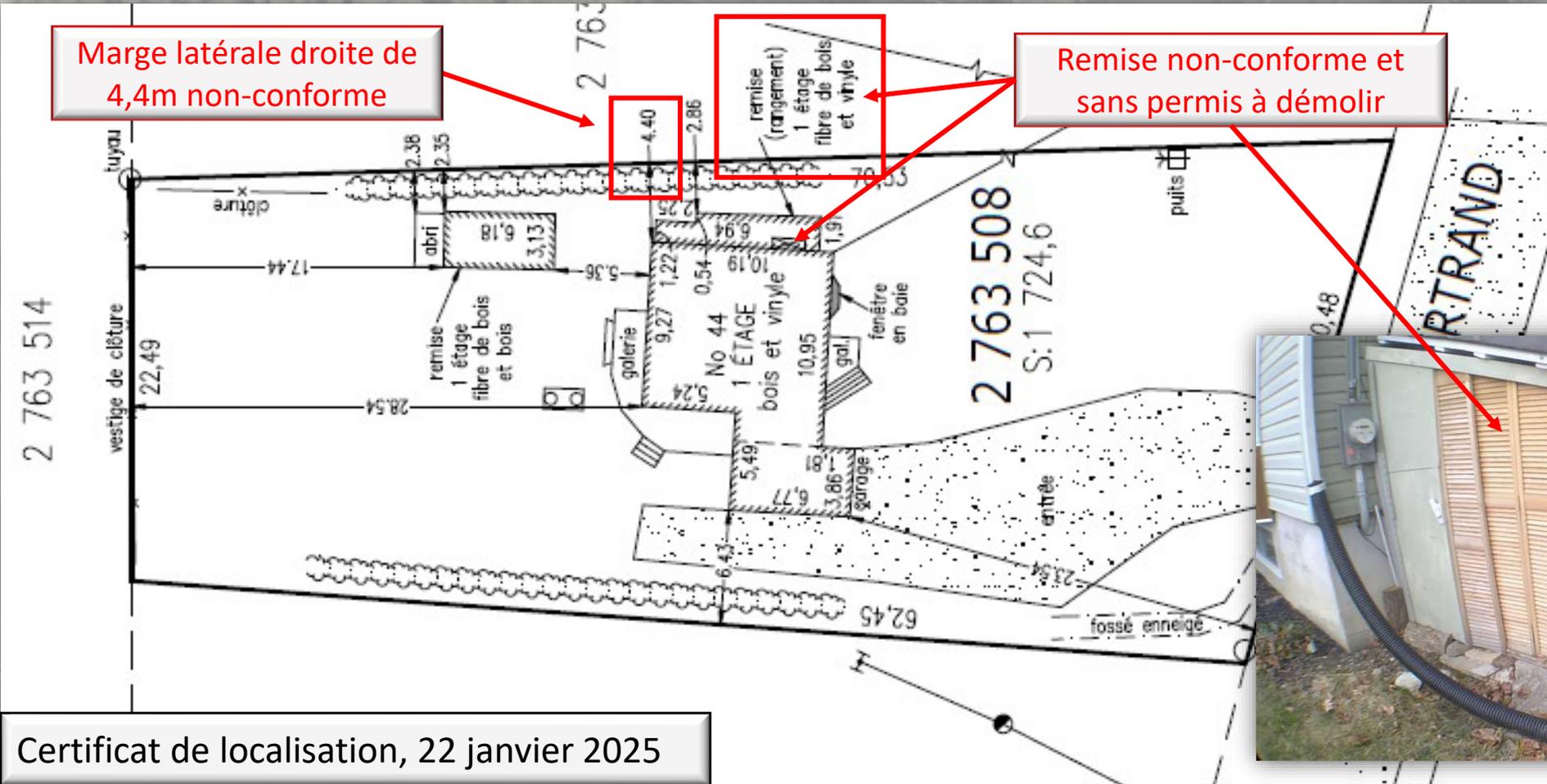
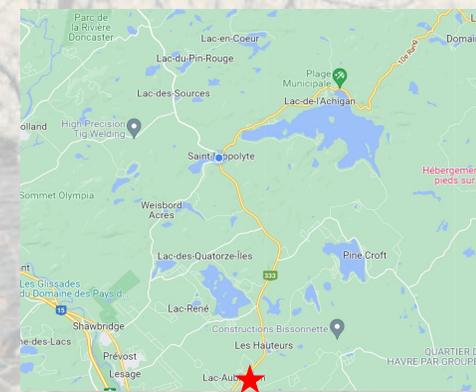
Usages et catégories		NORMES D'IMPLANTATION POUR LA ZONE DE CAMPAGNE							
Usages permis dans la zone		Nombre de planchers sur sous-sol	Unité de logement maximum par habitation	Superficie minimum de terrain par logement	% d'occupation maximum de terrain	Marge avant	Marge arrière	Marge latérale	
Habitation I Unifamiliale - isolée		X	2	1	15 000	30%	30	40	20

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0009 : 44, chemin du Lac-Bertrand...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

PIIA

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale

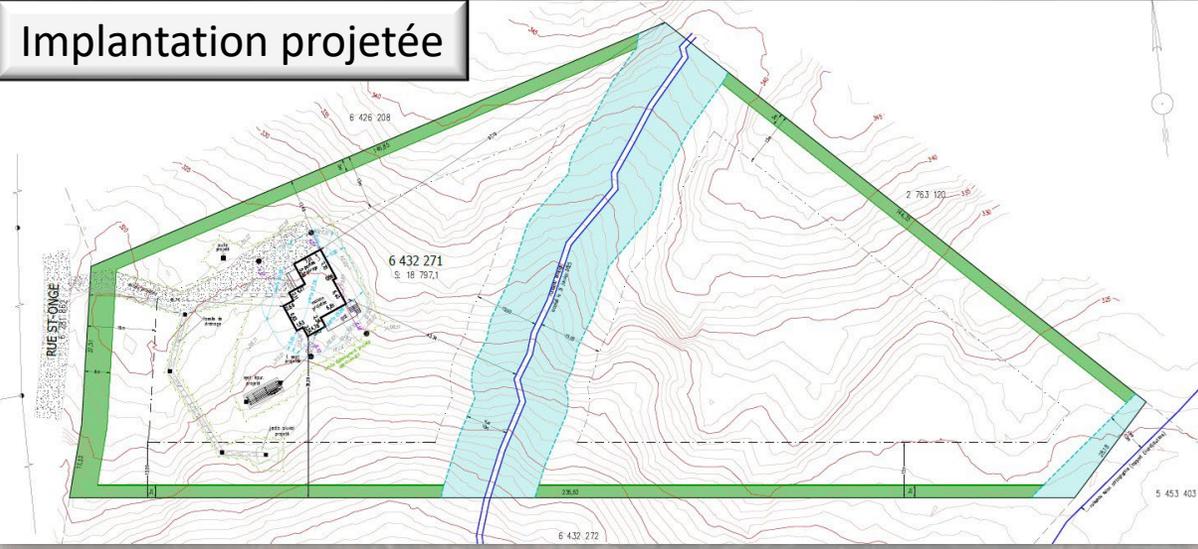


5. Urbanisme

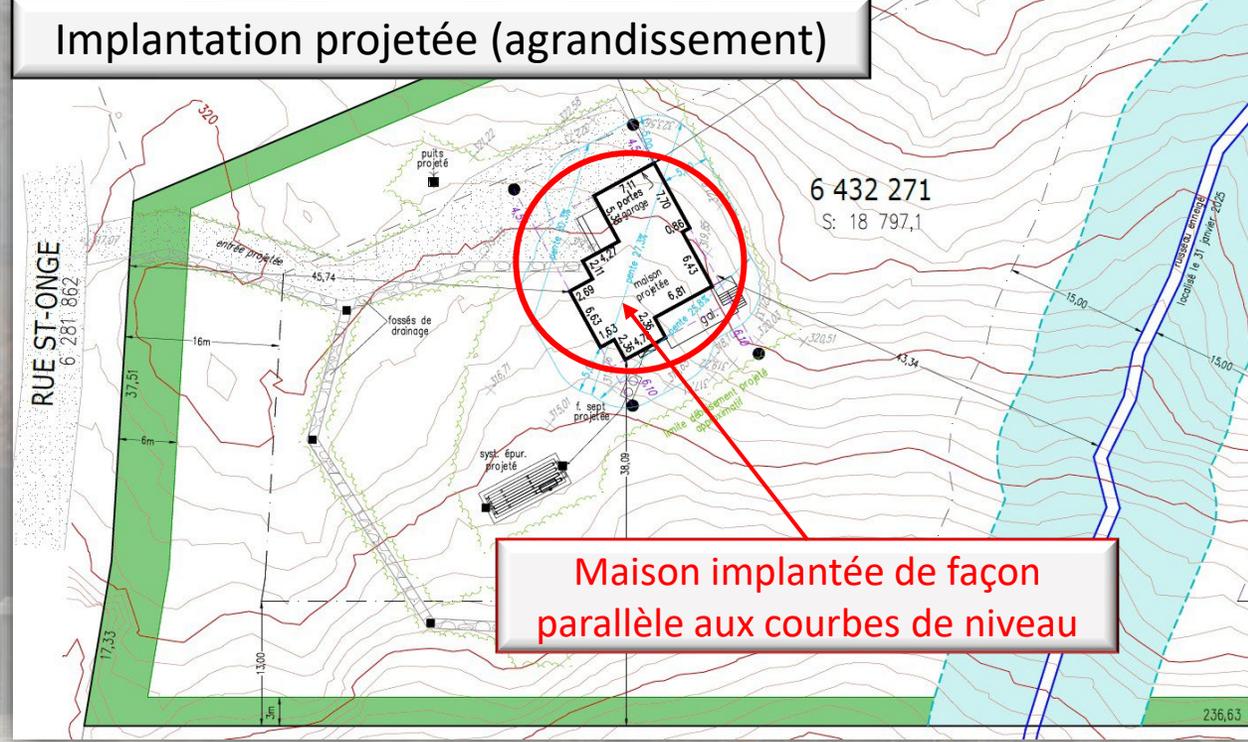
5.4 PIIA 2025-0010 : 29, rue St-Onge...suite



Implantation projetée



Implantation projetée (agrandissement)



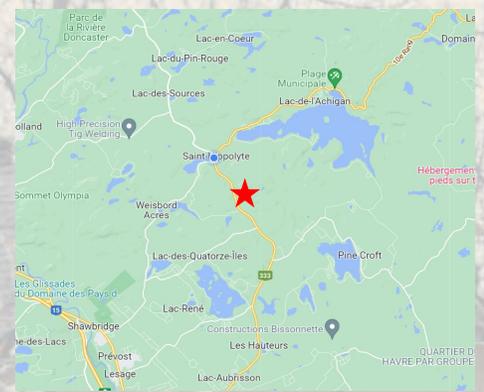
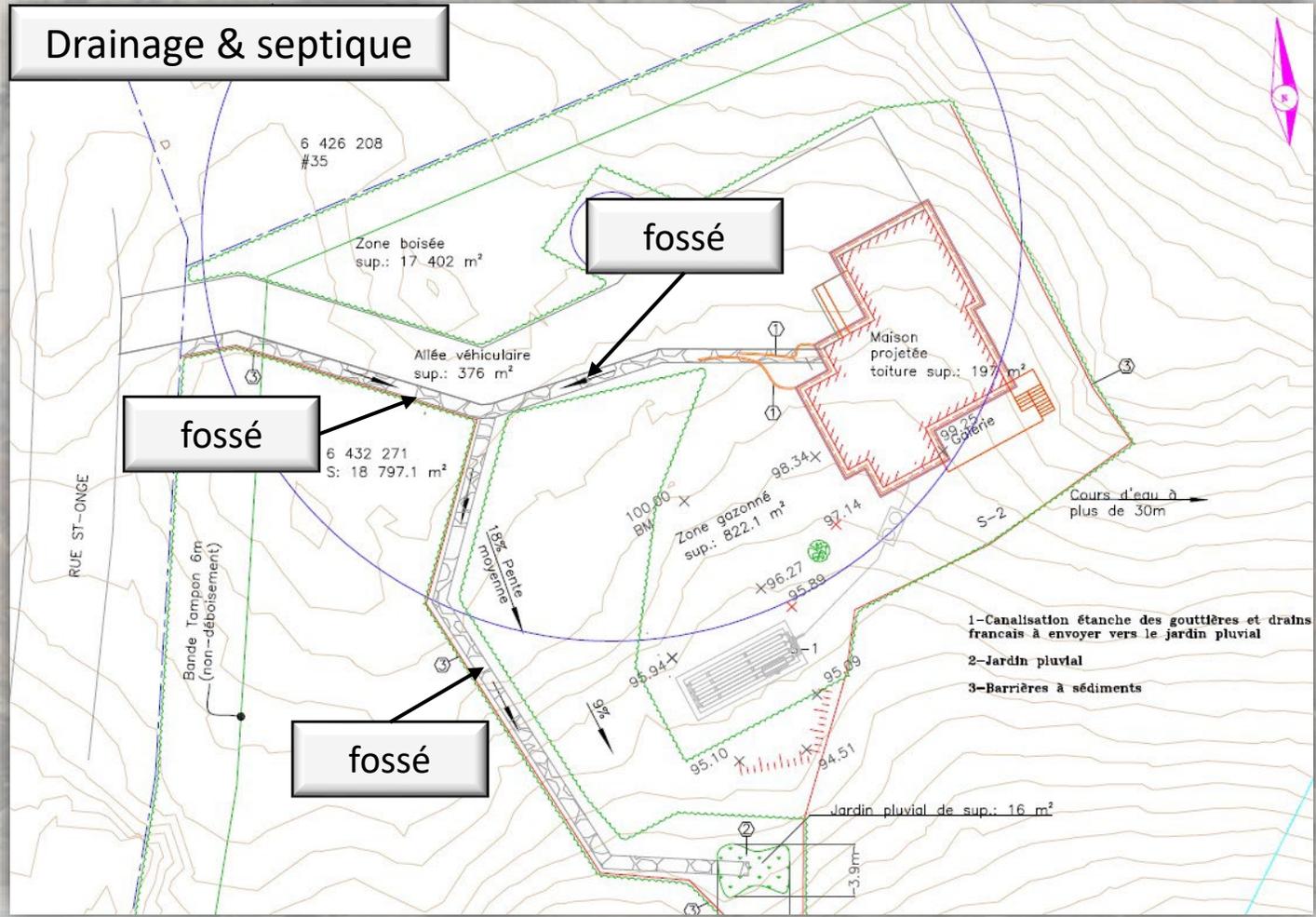
Maison implantée de façon parallèle aux courbes de niveau

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0010 : 29, rue St-Onge...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0010 : 29, rue St-Onge...suite



Perspectives 3D



Vue de la rue



Vue de l'arrière

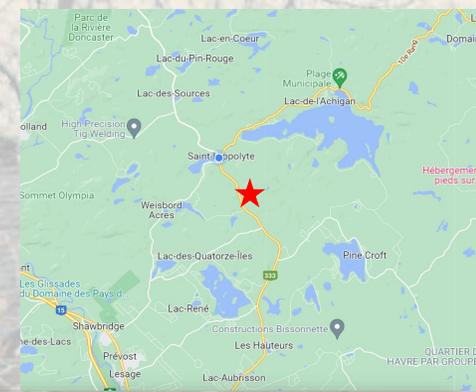
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0010 : 29, rue St-Onge...suite

Maisons voisines



4, rue St-Onge



16-18, rue St-Onge



34, rue St-Onge

35, rue St-Onge



3-5, rue St-Onge



47, rue St-Onge

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Suivi des dossiers en cours

1. Remplacement des puisards

- Une lettre a été transmise à tous les propriétaires de puisards le 17 mars dernier pour leur rappeler leurs obligations en lien avec le règlement relatif au remplacement des puisards;
- 61 permis pour le remplacement de puisards ont été émis sur un total de 237 puisards à remplacer, ce qui représente un taux de réalisation de 26%.

2. Suivi des bandes riveraines

- Une lettre sera transmise sous peu aux riverains pour les informer que les inspections visant à vérifier la conformité des 5 premiers mètres de la rive se poursuivront cette année;
- L'objectif 2025 est de compléter la tournée complète des lacs se trouvant sur le territoire;
- Des constats d'infraction seront émis lorsqu'il y aura constatation de contrôle de la végétation.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Suivi des dossiers en cours

3. Fonds vert

- 7 demandes reçues dans le cadre de l'appel à projets se terminant le 1^{er} mars 2025;
- Budget total de 150 000 \$ et attribution de 139 920 \$ de subventions.

4. Mandat de caractérisation des bandes riveraines du lac Connelly

- Mandat octroyé à l'assemblée de mars à l'Organisme de bassin versant l'Assomption, qui a complété la caractérisation des lacs Bleu et Écho en 2024;
- Ce projet permet d'obtenir des indicateurs de qualité des bandes riveraines pour assurer un suivi dans le temps de l'évolution de la revégétalisation des rives. Il s'agit d'un indicateur de performance pour le suivi de nos objectifs établis dans notre plan de conservation;
- Les visites terrains seront effectuées par les employés de l'organisme et elles ne visent aucunement une application réglementaire;
- Toute la rive de 10 ou 15 mètres selon la pente est caractérisée.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Suivi des dossiers en cours

5. Mandat pour le suivi environnemental des bandes riveraines de nos lacs

- Mandat conjoint octroyé à l'assemblée de mars au Centre d'enseignement et de recherche en foresterie et à l'Institut des territoires;
- Il s'agit d'un projet de recherche appliquée utilisant la télédétection pour observer et évaluer les bandes riveraines par la collecte de données permettant de surveiller la santé écologique des rives, d'évaluer les impacts des activités humaines et de guider nos stratégies de conservation et de gestion durable des écosystèmes aquatiques;
- Fon du projet prévue en février 2026.

6. Journée de l'environnement

- Préparation de l'activité de commande regroupée de végétaux pour la revégétalisation des rives en cours.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Suivi des dossiers en cours

7. Plan de conservation

- Amorçe d'une réflexion sur l'écofiscalité afin de développer de nouvelles sources de revenus pour la Municipalité tout en favorisant la conservation du territoire;
- Les travaux de modification du Plan d'urbanisme et du Règlement de zonage se poursuivent.

8. Gestion de l'érosion dans le bassin versant du lac Connelly

- Pour donner suite aux travaux de caractérisation des fossés du secteur du lac Connelly réalisés en 2024 par l'Organisme de bassin versant de l'Assomption, les Services de l'environnement et des travaux publics ont tenu une première rencontre de planification des travaux correctifs qui devront être réalisés en 2025. Une visite terrain sera planifiée après la fonte des neiges pour visiter les sites où la situation a été qualifiée d'urgente dans le rapport de caractérisation. Ces visites permettront de déterminer la nature des travaux requis.

6. Environnement

6.2 Nomination au comité consultatif en environnement et développement durable

DE NOMMER, pour un mandat de deux ans, Mesdames Nathalie Fortin et Barbara Schaper et Monsieur Paul Balthazard comme membres du comité consultatif en environnement et développement durable.

6. Environnement

6.3 Octroi d'une aide financière – Association pour la protection du Lac Achigan

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association pour la protection du Lac Achigan au montant de 16 600 \$ laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % à l'approbation du rapport financier du projet;

DE FINANCER cette dépense par le Fonds vert constitué par le Règlement n° 1146-17;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-470-00-970.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.4 Octroi d'une aide financière – Association des propriétaires de la Réserve Ogilvy

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association des Propriétaires de la Réserve Ogilvy au montant de 270 \$, laquelle sera remise en un seul versement au moment de l'adoption de la résolution par le conseil municipal et conditionnellement au dépôt de la facture émise par le RSVL;

DE FINANCER cette dépense par le Fonds vert constitué par le Règlement n° 1146-17;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-470-00-970.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.5 Octroi d'une aide financière – Association de protection de l'environnement du lac Bleu

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association de protection de l'environnement du lac Bleu au montant de 25 000 \$, laquelle sera répartie en deux (2) versements, soit 60 % suivant l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % au dépôt et à l'approbation du rapport final du projet, incluant le volet financier

DE FINANCER cette dépense par le Fonds vert constitué par le Règlement n° 1146-17;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 02-470-00-970.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.6 Octroi d'une aide financière – Association pour la protection du lac Morency

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association pour la protection du lac Morency au montant de 11 008,18 \$, laquelle sera répartie en deux (2) versements, soit 60 % suivant l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % au dépôt et à l'approbation du rapport final du projet, incluant le volet financier;

DE FINANCER cette dépense par le Fonds vert constitué par le Règlement n° 1146-17;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-470-00-970.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.7 Octroi d'une aide financière – Association des propriétaires et amis du lac Connelly

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association des propriétaires et amis du lac Connelly au montant de 25 000 \$, laquelle sera répartie en deux (2) versements, soit 60 % suivant l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % au dépôt et à l'approbation du rapport final du projet, incluant le volet financier;

DE FINANCER cette dépense par le Fonds vert constitué par le Règlement n° 1146-17;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-470-00-970.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.8 Octroi d'une aide financière – Regroupement des Associations de lacs de Saint-Hippolyte

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière au Regroupement des associations de lacs de Saint-Hippolyte au montant de 25 000 \$, laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % au dépôt et à l'approbation du rapport final du projet, incluant le volet financier;

DE FINANCER cette dépense par le Fonds vert constitué par le Règlement n° 1146-17;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02-470-00-970.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel



Biblio-Jardin

Depuis le 11 mars, la bibliothèque propose à ses abonnés une grainothèque baptisée Biblio-Jardin, qui remporte un franc succès ! Déjà 679 sachets, soit 60 % de l'inventaire, ont été distribués à 140 abonnés.

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Semaine de relâche à la bibliothèque

Durant la semaine de relâche, trois activités ont été proposées aux jeunes :

- 4 mars: Atelier d'impression avec le Musée d'art contemporain des Laurentides – 8 participants
- 5 mars : Atelier scientifique Les Débrouillards – 2 séances pour un total de 31 participants
- 6 mars: Atelier culinaire C'est moi le chef ! – 2 séances avec 18 enfants

Au total, 57 participants ont pris part à ces activités enrichissantes !



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Collaboration avec le Théâtre Gilles-Vigneault

Fruit d'une entente de partenariat, un atelier de musique africaine s'est tenu le 15 mars. Une douzaine d'enfants y ont participé.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – Activités à venir

AVR

Jusqu'au

29

Exposition de Maxime Lacourse
Bibliothèque

AVR

12

Atelier de chocolat de Pâques pour les enfants
Parc du Grand-Héron

AVR

19

Spectacle de Pâques au PGH
Parc du Grand-Héron



27
mars
29
avril

MAXIME LACOURSE

EXPOSITION

Lieux et lumières intérieurs



VERNISSAGE avec breuvages et bouchées

27 mars de 17 h à 19 h

Bienvenue à tous!

Entente de
développement
culturel



Québec

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Semaine de relâche

Du 3 au 7 mars se déroulaient les activités de la semaine de relâche au parc du Grand-Héron.

Quarante-cinq jeunes ont pu profiter du superbe décor et des installations du parc pour participer à des activités tant artistiques que sportives.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Inscriptions au soccer

Les inscriptions au club FC Boréal se poursuivent jusqu'au mois de juin. Ne tardez pas à vous inscrire puisque certaines catégories se remplissent rapidement!

Inscriptions et informations à : fcboreal.ca



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Sentiers hivernaux – Centre de plein air Roger-Cabana

Depuis le 17 mars, les sentiers de ski de fond ne sont plus entretenus faute de neige.

À noter que les sentiers R1 à R7 sont toujours praticables tant pour la raquette que le vélo d'hiver. La consigne est de porter des raquettes et ne pas rouler à vélo lorsque la température est au-dessus du point de congélation afin d'éviter de faire des trous.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

AVR
11

Soirée Cinéma du Club Optimiste

Centre des loisirs et de la vie communautaire

AVR
19

Souper groupe social Amico

École des Hauteurs

AVR
18

AVR
21

Élections fédérales – vote par anticipation

Centre des loisirs et de la vie communautaire

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

AVR
26

Soirée Casino du Club Optimiste
École des Hauteurs

AVR
28

Élections fédérales
Centre des loisirs et de la vie communautaire et parc du Grand-Héron

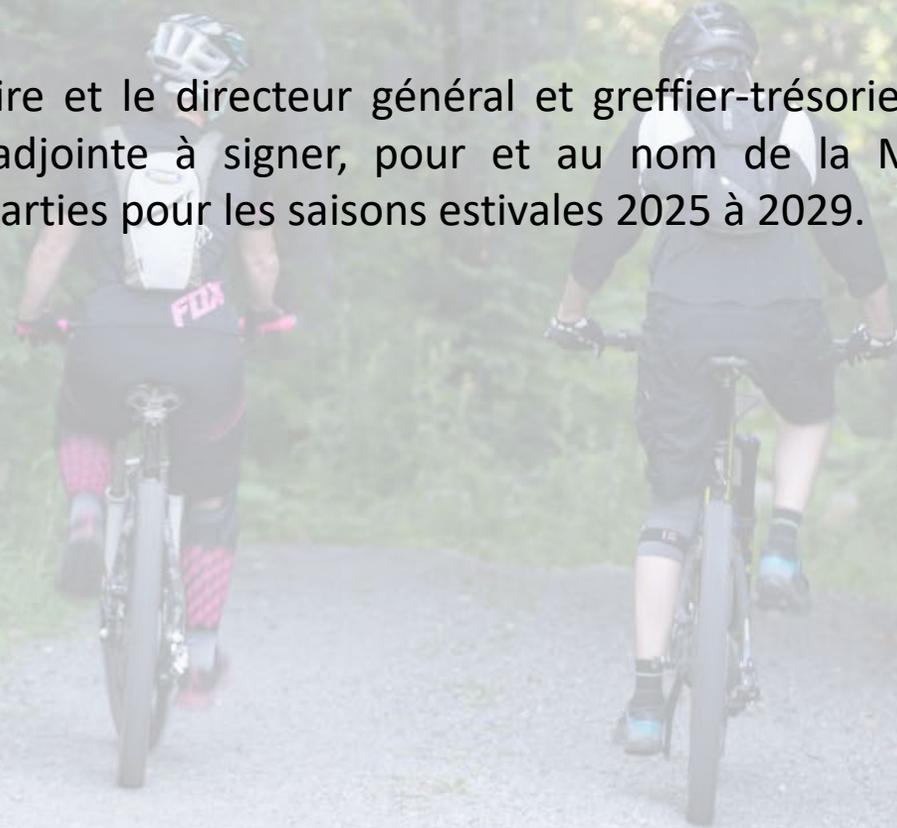
MAI
MOIS

Mois de l'activité physique

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Protocole d'entente avec Acroski Laurentides – Autorisation de signature

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente à intervenir entre les parties pour les saisons estivales 2025 à 2029.



SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Le printemps est arrivé !

Au printemps, le risque de feux de forêt est plus important qu'il n'y paraît. Le Service sécurité incendie rappelle aux citoyens qu'il est important de consulter l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU avant de faire un feu à ciel ouvert.

De plus, le règlement n° 1196-20 dit qu'il est interdit de brûler ou de permettre de brûler des résidus ou des déchets de construction, de l'herbe et des feuilles mortes



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

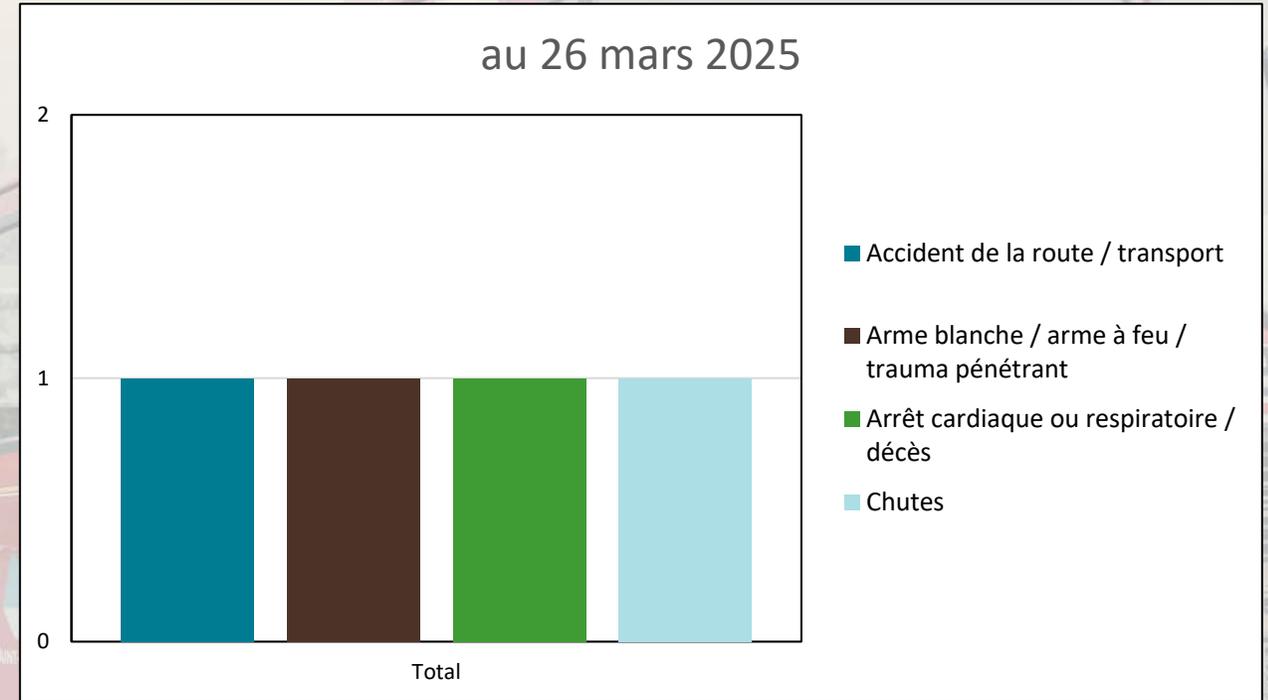
Nombres des interventions	2025	2024 (Janvier à décembre)
Type incendie	111	543
Premiers répondants	17	132
Total	128	675

DESCRIPTION	AU 26 MARS 2025
ACCIDENT VÉHICULE À MOTEUR	8
ADMINISTRATION	3
ALARME GAZ	1
ALARME INCENDIE	4
ASSISTANCE	2
CHEMINÉE	1
DÉBRIS DÉCHETS	1
ENTRAIDE AUTOMATIQUE	3
INONDATION	1
RÉSIDENCE	1
VERIFICATION	2
Total général	27

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention des premiers répondants



	Accident de la route / transport	Arme blanche / arme à feu / trauma pénétrant	Arrêt cardiaque ou respiratoire / décès	Chutes	Total
Mars	1	1	1	1	4

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

NAUTIQUES ET SUR GLACE

Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	0
Lac Connelly	0
Lac Écho	0
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES

Types d'intervention	Nombre
Nuisance	4
Animal	1
SPCA	2
Enquête Airbnb	2
Enquête diverse	0
Privé	1
Environnement	0
Urbanisme	0
Insalubrité	0
Suivi dossier	21

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

La fonte de la neige et le risque d'inondation et de vents violents au printemps: comment s'y préparer?

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans certains secteurs de la municipalité. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence.

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

La fonte de la neige et le risque d'inondation en cette période de dégel

- ✓ Ayez en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours.
- ✓ Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.
- ✓ Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation.
- ✓ Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation.
- ✓ Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu.
- ✓ Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables.
- ✓ Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple.
- ✓ Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation
- ✓ La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Ajout d'un bâtiment au débarcadère municipal

La municipalité est fière d'annoncer la fin de la construction d'un nouveau bâtiment au débarcadère municipal.

En effet, celui-ci permettra un service mieux adapté pour les citoyens en plus de permettre au coordonnateur du Service de la sécurité communautaire de gérer le débarcadère plus efficacement en ayant un bureau sur place.

Ce nouveau bâtiment permettra également l'ouverture de ce point de service du 1^{er} mai au 31 octobre, et ce, 7 jours sur 7 pour le plus grand bénéfice des usagers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

00:00

Start Stop Reset mins:5 secs:0 type:
None ▾
Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd. Show Settings



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

